

<b>Mesures d'aide financière</b>		
<b>Nom de l'aide financière</b>	<b>Organisme</b>	<b>Description</b>
Compte d'urgence pour entreprises canadiennes	Gouvernement du Canada	Prêts jusqu'à 40 000 \$
Programme de crédit aux entreprises	Gouvernement du Canada	Garanties de prêts pour les PME et Programme de prêts conjoints pour les PME
Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)	Investissement Québec (gouvernement du Québec)	Prêts de plus de 50 000 \$
Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises	MRC du Val-Saint-François (Gouvernement du Québec)	Prêts jusqu'à 50 000 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	Gouvernement du Canada	Subvention salariale correspondant à 75 % du salaire, jusqu'à concurrence de 12 semaines, rétroactivement au 15 mars 2020.
Subvention salariale	Gouvernement du Canada	Subvention salariale temporaire de 10%
Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)	Gouvernement du Québec	Favoriser la formation et l'implantation de bonnes pratiques
Programme Emploi d'été Canada	Gouvernement du Canada	100 % du salaire minimum en vigueur dans les provinces ou les territoires pour chaque employé
<b>Aide pour le milieu agricole et agroalimentaire</b>		
<b>Nom de l'aide financière</b>	<b>Organisme</b>	<b>Description</b>
Aide pour les producteurs, les agroentrepreneurs et les transformateurs de produits alimentaires	Financement agricole Canada	-Le report des paiements de capital et d'intérêts -L'accès à une ligne de crédit additionnelle d'un montant maximal de 500 000 \$ avec garantie
Programme de paiements anticipés (PPA)	Agriculture et agroalimentaire Canada	Sursis de 6 mois pour rembourser les prêts et autres mesures d'atténuation
Aide pour les producteurs agricoles	Financière agricole du Québec	Un moratoire de 6 mois sur le remboursement des prêts et plusieurs mesures pour les programmes d'assurance récolte (ASREC), d'agri-

		stabilité et d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
Aide pour les travailleurs étrangers temporaires	Gouvernement du Canada	50 millions : Un montant forfaitaire de 1500 \$ pour chaque travailleur étranger temporaire sera accordé aux employeurs afin de les aider à mettre en place toutes les mesures nécessaires au respect du protocole d'isolement.
<p align="center">Veuillez communiquer avec les organismes concernés pour confirmer votre admissibilité aux différents programmes d'aide</p>		